

Savez-vous tout ce que votre pharmacien peut faire pour vous ?

Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD)

De quoi s'agit-il ?

4 dépistages indolores réalisés par simple prélèvement en pharmacie, dans un espace de confidentialité. Des résultats disponibles au bout de quelques minutes.

À quoi ça sert ?

Orienter vers un diagnostic* et une prise en charge adaptée, prévenir les complications, limiter la propagation d'une épidémie



TROD ANGINE

(adultes et enfants de 10 ans et plus) : vérifier si une angine est bactérienne ou virale, afin d'orienter ou non vers la prise d'antibiotiques



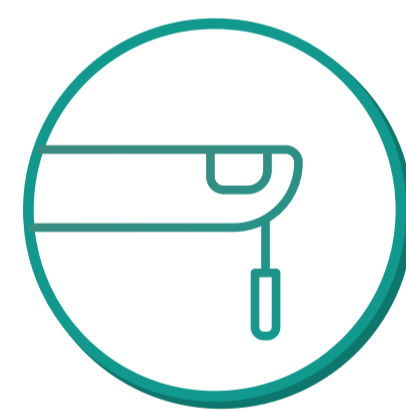
TROD COVID-19 antigénique

dépister une infection par le SARS-CoV-2 sérologique
savoir si vous avez développé des anticorps



TROD GRIPPE

savoir si des symptômes (fièvre, toux, maux de gorge...) sont d'origine grippale



TROD DIABÈTE

dans le cadre d'une campagne de prévention repérer une glycémie anormale

** seul un examen de biologie médicale pourra confirmer le diagnostic. Par ailleurs, l'âge d'éligibilité et les conditions de remboursement peuvent différer selon les tests et les situations, parlez-en avec votre pharmacien.*

Votre pharmacien, bien plus qu'un exécutant d'ordonnance...



- Le spécialiste de la santé de proximité
- Un professionnel de santé accessible sans rendez-vous
- Un interlocuteur de confiance pour la prévention et le dépistage

Votre pharmacien peut faire + que vous ne le pensez, demandez-lui conseil !